



Déclaration de la CGT Éduc'action

CAPA d'installation des Certifié.es de l'Académie de Dijon

18 janvier 2019

Madame la rectrice,
Mesdames et messieurs membres de la CAPA,
Chers collègues

A l'ouverture de cette CAPA d'installation, La CGT-Educ'action présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des personnels : nous souhaitons que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la défense du service public d'éducation garantissant la réussite de toutes et tous, et synonyme de solidarité et de progrès social.

L'année précédente s'est achevée peu après les élections professionnelles : occasion pour tous les personnel.les de choisir leurs représentant.es dans toutes les instances de la Fonction publique.

Au vu du déroulement de la campagne et de la semaine de vote, la CGT Éduc'Action conteste le maintien du vote électronique et demande sa suppression au profit d'un vote papier à l'urne. En effet, la procédure informatique ne remplit toujours pas ses promesses de simplicité et de transparence et ce malgré le travail immense qu'elle impose aux personnels du rectorat, des établissements et aux organisations syndicales. Le vote électronique imposé constitue, de plus un obstacle pour bon nombre de collègues, et en particulier les personnels les plus précaires : contractuels, AED ou AESH...

En ce qui concerne les résultats, nous nous félicitons que la CGT demeure la première organisation syndicale de la Fonction Publique. Et au niveau de l'Académie, nous tenons à remercier les personnel.les qui ont exprimé leur confiance à la CGT Éduc'Action et lui ont permis de conserver un siège à cette CAPA du corps des certifiés. Ce siège légitime notre action et nos revendications notamment contre les réformes du lycée et du Bac.

Les réformes qui déferlent sur le système éducatif depuis plusieurs années introduisent une concurrence généralisée entre enseignants, disciplines, établissements mais aussi entre les élèves et leurs familles. Elles abandonnent l'objectif prioritaire de réduction des inégalités.

Au lycée, les réformes Blanquer organisent le tri social par une orientation de plus en plus précoce et irréversible de l'élève et conduisent à une dégradation des conditions d'enseignement, à un accroissement de la charge de travail des personnels ainsi qu'à un appauvrissement de l'offre éducative.

Dans l'Académie de Dijon, alors que les DHG arrivent dans les établissements, la baisse annoncée de 87 Équivalent Temps Plein, montrera bientôt son vrai visage : Les réelles suppressions de poste, malhonnêtement masquées par un ajout massif d'heures supplémentaires dans les moyens alloués à l'Académie, vont apparaître au grand jour. Les collègues qui subiront les « mesures de carte » et leurs conséquences, apprécieront la manœuvre à sa juste valeur.

Les heures supplémentaires, qu'elles soient choisies, contraintes ou imposées ne sauraient répondre à la problématique de revalorisation salariale de tous les personnel.les. C'est un outil fondamentalement inégalitaire qui participe à la dégradation des conditions de travail des uns au profit de quelques autres ; tout ceci aux frais du contribuable et sur le dos des organismes de protection sociale.

Pourtant, la fonction enseignante nécessite d'être réellement considérée. Cela passe entre autres par une augmentation des grilles indiciaires et une réduction du temps de travail. Il faut donner aux enseignant.es du temps nécessaire pour leur permettre d'assumer leurs missions et de mettre en place collectivement une pédagogie permettant la réussite et l'émancipation de toutes et tous.

La CGT Educ'Action exige une diminution des effectifs dans toutes les classes, de la maternelle au lycée, ce qui nécessite un recrutement massif de fonctionnaires et une titularisation des personnels non-titulaires.

La CGT Educ'action appelle à continuer la mobilisation au sein de l'Éducation nationale, et la lutte dans tous les secteurs afin d'accroître le rapport de force contre le gouvernement pour exiger une autre politique sociale et économique. C'est pourquoi elle appelle, dans un cadre intersyndical, à une journée nationale de grève et de manifestation le 24 janvier.

Auprès des personnels qui se mobilisent dans les établissements de l'Académie contre la carte des spécialités ou les suppressions de postes, la CGT Educ'action continuera de porter les revendications de l'abrogation de Parcoursup, de la loi ORE, des réformes du lycée et de la voie professionnelle.

Aujourd'hui, nous allons examiner les recours formulés sur les évaluations qui font suite aux « Rendez-Vous carrière ». Que nos collègues se soient emparés ou non de cette opportunité de recours, dans les établissements, nous pouvons témoigner de leur incompréhension légitime face à ce trompe l'œil.

L'amertume est perceptible, car nous touchons là au cœur de notre métier. Il est en effet difficile de comprendre l'aberration des évaluations dont nous sommes l'objet. Que penserait-on de l'enseignant qui mettrait comme appréciation finale TRES SATISFAISANT à un élève qui EXCELLE dans la plupart des items évalués ?

Nous demandons donc que des critères « objectifs » soient institués, et que les quotas d'appréciation (s'ils existent) soient portés à la connaissance des collègues et expliqués en amont du rendez-vous de carrière. Nous souhaitons également que tous les recours présentés aboutissent car nous sommes opposés.es à la gestion méritocratique des carrières et de l'avancement

Malgré des annonces ministérielles de revalorisation des carrières enseignantes, c'est une baisse de leur rémunération nette que les collègues ont pu constater. En effet, le gel du point d'indice, la hausse de la pension civile, et la hausse de la CSG ont conduit à une baisse de salaire pour la majorité des collègues. De plus, la réintroduction du jour de carence, outre le fait qu'elle stigmatise les collègues malades, est venue aggraver cette perte de salaire.

Les fausses promesses qui accompagnaient la mise en place du PPCR et contre laquelle la Cgt Educ action était et reste opposée, n'ont pas survécu aux faits. La logique du salaire au mérite que sous-tend ce système ne répond pas aux enjeux collectifs propres à l'Éducation nationale.

La CGT Educ'Action continue d'exiger une augmentation immédiate de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale de 400 euros en rattrapage du pouvoir d'achat perdu. Elle revendique une classe/grade unique, avec avancement uniforme sans notion de mérite.

A Dijon, le 18 janvier 2019